

ÉLECTIONS COMMUNALES

La stabilité de la répartition partisane des sièges du Conseil communal et la très bonne entente qui caractérise le travail de l'exécutif ont poussé les partis communaux à ouvrir des discussions, afin de déposer une liste d'entente communale.

Pour le Conseil communal, sont donc élus pour la prochaine législature (de gauche à droite) :

- **Basile Pache** — PLR
- **Michaël Frossard** — Indépendant chrétien-social
- **Marcel Gay** — Le Centre
- **David Buff** — Le Centre
- **Auguste Rebord** — PS

Dès le 1^{er} janvier 2025, le Conseil sera donc composé de quatre sortants et d'un nouveau; Auguste Rebord ayant été nommé par le PS pour succéder à Gaël Bourgeois, vice-président sortant, qui quitte l'exécutif communal après 20 ans de service.

Marcel Gay conserve donc la Présidence de la commune et Michaël Frossard accède à la Vice-présidence.

Les élections se sont déroulées de manière intégralement tacite.



CRÉDIT D'IMPÔTS

Il y a une vingtaine d'années, le Conseil communal avait décidé d'octroyer — pour toutes les familles installées sur la commune — un crédit d'impôt de CHF 250.— par année, pour chaque enfant de la naissance à 18 ans.

Cette politique familiale a également pour objectif de soutenir les activités culturelles ou sportives des enfants et jeunes de la commune.

Afin de renforcer encore cette politique, **le Conseil communal a décidé d'augmenter ce montant à CHF 350.— dès l'année fiscale 2025.**

Pour rappel, il ne s'agit pas d'une déduction fiscale, mais bien d'un crédit d'impôts; votre facture fiscale communale est ainsi diminuée de CHF 350.— pour chaque enfant vivant sous votre toit.

ÉLECTIONS JUDICIAIRES

Daniel Frossard, actuel juge de commune (vice-juge une période et juge deux périodes), et Valérie Bérard, actuelle vice-juge (deux périodes), ont tous deux annoncé leur retrait pour la fin de la législature.

Un grand MERCI à eux pour leur engagement ces dernières années. Félicitations aux nouvelles élues :

- **Fanny Bourgeois** est élue juge
- **Constance Lugon-Moulin** est élue au poste de vice-juge



COMPTEURS

Il reste désormais deux ans pour que toutes les habitations soient équipées de compteurs d'eau.

Le Conseil communal a défini des zones d'interventions, afin de garantir que tous les compteurs soient installés dans les temps.

Les ménages qui souhaitent en installer un avant que leur quartier soit concerné peuvent s'annoncer pour procéder plus rapidement à leur mise en place.

SAPINS DE NOËL

Dès le mois de décembre, **le triage forestier Combins-Catogne vous propose un sapin dès CHF 20.—**, à payer directement sur place. Les réservations ne sont pas nécessaires.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Un **ramassage** des sapins par les employés communaux est organisé le **lundi 6 janvier 2025** (dans la matinée). Merci de les déposer au bord de la route ce matin-là.

RUE DE L'OLÉODUC

D'importants travaux ont été entrepris dans le village des Valettes.

Les rues concernées par cette réfection des conduites communales seront en 2024 et 2025 la Rue de l'Oléoduc, suivie de la Rue principale des Valettes en 2026 et 2027.

Les travaux sur la Rue de l'Oléoduc ont débuté en août 2024 pour se terminer en été 2025.

Ces travaux concernent la réfection des conduites d'eau potable et des eaux usées, ainsi que la mise en séparatif des eaux pluviales.

L'administration communale profite pour s'excuser des désagréments causés par ces travaux durant ces deux années, indispensables au maintien des infrastructures et de la qualité de nos services des eaux.



AGENDA 2024 - 2025

Date	Organisateur	Manifestation
15.11.2024	Commune de Bovernier	Accueil nouveaux citoyens & Accueil majorités civiques
18.11.2024	CCLS	Initiation dégustation de vins
23.11.2024	Ass. parents d'élèves	Vide ta chambre
25.11.2024	Commune de Bovernier	Assemblée primaire
01.12.2024	Ski-Club	Loto
06.12.2024	Ass. parents d'élèves	Apéritif de l'Avent
07.12.2024	CCLS	Incroyables talents bovernions
07.12.2024	Vouip'Club Pétanque	Doublettes
08.12.2024	Paroisse de Bovernier	Dîner des jubilaires mariage
09.12.2024	CCLS	Initiation dégustation de vins
13.12.2024	Commission sociale	Choucroute des aînés
16.12.2024	CCLS	Initiation dégustation de vins
21.12.2024	Paroisse de Bovernier	Fenêtre de l'Avent
31.12.2024	JAB	Nouvel An
17.01.2025	Antonia	Saint-Antoine
18.01.2025	Ski-Club	Sortie des écoliers — La Fouly
18.01.2025	Vouip'Club Pétanque	12 heures
24.01.2025	Paroisse de Bovernier	Dîner des aînés
25.01.2025	Ski-Club	Sortie des écoliers — Champex
01.02.2025	Vouip'Club Pétanque	Triplettes
02.02.2025	Antonia	Loto
08.02.2025	Ski-Club	Concours à Bavon
22.02.2025	Vouip'Club Pétanque	Concours cartes & pétanque
02.03.2025	Commune de Bovernier	Élections cantonales
02.03.2025	JAB/Tennis-Club	Loto
08.03.2025	Brandons	Brandons
22.03.2025	Vouip'Club Pétanque	Mêlée et souper de fin d'année
22-23.03.25	Ski-Club	Sortie de 2 jours
04.04.2025	Vouip'Gym	Spectacle de fin d'année

**POUR DES RAISONS PRATIQUES,
LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
NE FIGURENT PAS DANS CE CALENDRIER**

AGENDA SUITE...

Date	Organisateur	Manifestation
05.04.2025	Ski-Club	Sortie d'un jour
06.04.2025	Paroisse de Bovernier	Loto
12.04.2025	Paroisse de Bovernier	Soupe de Carême
20.04.2025	CCLS	Chasse aux œufs
20.04.2025	Paroisse de Bovernier	Apéritif de Pâques
26.04.2025	Société de Développement	Corvées au Poupro
01.05.2025	Gorges du Durnand	Ouverture des échelles
02.05.2025	Chasseurs	Tir aux pigeons
03.05.2025	Chasseurs	Corvées du stand de tir
03-04.05.25	-	Vente-échange
17-18.05.25	Tennis-Club	Tournoi tennis junior
31.05.2025	Société de Développement	Fête des voisins
31.05.2025	Vouip'Club Pétanque	Concours promenade
06.06.2025	Chasseurs	Tir aux pigeons
13-15.06.25	Chasseurs	Concours annuel de tir
14-15.06.25	JAB	Tournoi populaire de foot
17.06.2025	Ass. parents d'élèves	Fête de fin d'année — écoles
19.06.2025	Paroisse de Bovernier	Fête-Dieu
04.07.2025	Chasseurs	Tir aux pigeons
26.07.25	JAB	Rassemblement jeunesse Entremont
26.07.2025	Ski-Club	Sortie pédestre
01.08.2025	Société de Développement	Fête sur l'Alpe
08.08.2025	Chasseurs	Tir aux pigeons
16.08.2025	CCLS	Fête villageoise
23.08.2025	Antonia	Sortie pédestre
06-07.09.25	-	Vente-échange
13.09.2025	JAB	Clean up day
12-14.09.25	Tennis Club	Tournoi de tennis
20.09.2025	Paroisse de Bovernier	Fête patronale
12.10.2025	JAB	Tournoi de cartes

**MERCI À TOUTES LES SOCIÉTÉS LOCALES
QUI FONT VIVRE NOTRE COMMUNE !**

Dès 2025, l'Office fédéral des routes (OFROU) planifie d'importants travaux sur la route du Grand-Saint-Bernard. Un site web dédié vous informe sur les travaux et leurs impacts sur la circulation. Il est également possible de vous abonner à une newsletter.

L'Office fédéral des routes (OFROU) entretient et rénove la route du Grand-Saint-Bernard (A21), qui débute au niveau de l'échangeur avec l'A9 à Martigny et se termine à l'entrée du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Ces derniers mois, l'OFROU a déjà procédé à plusieurs travaux, à l'instar de l'assainissement des piliers de la galerie des Toules à

Bourg-Saint-Pierre. Des chantiers plus importants débutent au printemps 2025 et s'étaleront sur plusieurs années.

Remise en état complète de 25 ouvrages d'art le long de la route

L'assainissement de la route répond à plusieurs objectifs, à commencer par la réfection totale de 25 ouvrages d'art construits dans les années 1960/1970. De plus, d'autres travaux sont planifiés aux galeries des Toules avec pour but de renforcer la sécurité contre les dangers naturels. Toutes ces mesures visent à continuer de garantir la sécurité de la route et de ses utilisateurs.



Un site web mis à jour en continu

Pour présenter ces chantiers et leurs incidences sur les utilisateurs et les riverains de la route, l'OFROU a mis en ligne un site web. Celui-ci propose une présentation détaillée des projets, une carte des chantiers (actualisée en continu, au fur et à mesure de l'avancement des procédures et travaux) et répond aux questions les plus fréquentes.

Développement durable: de nouveaux indicateurs testés au Grand-Saint-Bernard

Depuis 2003 déjà, l'OFROU dispose d'un instrument permettant d'évaluer les projets d'infrastructure en tenant compte des objectifs du développement durable. L'OFROU souhaite aller encore plus loin et complète actuellement cet instrument avec le Standard Construction Durable Suisse (SNBS) Infrastructure.



La route du Grand-Saint-Bernard a été choisie comme projet pilote à l'échelle suisse afin d'évaluer dans quelle mesure ces indicateurs complètent les standards existants de l'OFROU et quelle valeur ils apportent aux projets de routes nationales.

Les nombreux indicateurs de ce standard couvrent non seulement les sujets déjà inclus par l'OFROU, mais également d'autres aspects concernant l'environnement, la société et l'économie.



Informations en continu sur :

- www.a21-route-gsbernard.ch
- www.bovernier.ch

QUALITÉ DE L'EAU

Des contrôles sur la qualité de l'eau potable distribuée aux 440 ménages de la commune sont effectués régulièrement. Les résultats des analyses chimiques démontrent que la qualité de l'eau potable est conforme aux prescriptions légales.

Provenance

100 % de l'eau potable provient des sources de montage

Traitement préventif de l'eau aux ultraviolets

Qualité hygiénique

L'eau potable est agréable au goût et fraîche tout au long de l'année.

Qualité chimique

Nous relevons que l'eau de Bovernier est très douce, ce qui exclut tout dépôt de calcaire dans les appareils ménagers.

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Conductivité électrique 20°C	uS/cm	50	-
Acidité (pH)	-	7.3	6.8 - 8.2
Dureté totale (degrés français)	°F	2.1	-
Dureté carbonatée	°F	2	-
Calcium	mg/L	8	-
Ammonium	mg/L	<0.05	0.1
Chlorure	mg/L	0.4	20
Sulfate	mg/L	4.9	50
Nitrite	mg/L	<0.01	0.1
Nitrate	mg/L	2.5	40
Magnésium	mg/L	0.5	-
Sodium	mg/L	1.6	200
Potassium	mg/L	0.9	5
Carbone organique	Mg/L	0.5	2
Turbidité	UT/F	<0.2	1

BUREAU COMMUNAL

L'administration communale vous informe que, durant les fêtes de fin d'année, **le bureau communal sera exceptionnellement fermé les :**

- **jeudi 26 décembre 2024**
- **jeudi 2 janvier 2025**

Nous profitons de ce message pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

VOTATIONS

Dans le cadre des votations, l'administration communale vous rend attentif à la modification des tarifs postaux intervenue depuis plusieurs mois déjà.

Le courrier A nécessite un timbre à CHF 1.20 et le courrier B un timbre à CHF 1.00.

Les enveloppes insuffisamment affranchies mettent plus de temps à être acheminées et peuvent donc arriver après le dépouillement. Merci d'être attentif, afin que votre vote puisse être pris en compte.